

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le jeudi 21 novembre 2013 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du Président de la République, Son Excellence Ibrahim Boubacar KEÏTA.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de textes et
- procédé à des nominations.

AU CHAPITRE DES MESURES REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, le Conseil des ministres a adopté un projet d'ordonnance autorisant la ratification de l'Accord de prêt, signé à Bamako, le 11 octobre 2013, entre le Gouvernement de la République du Mali et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), pour le financement partiel du Projet d'aménagement en 2 x 2 voies de la section Ségou – San sur 7 km de la Route Nationale N°6.

Le Gouvernement de la République du Mali a signé à Bamako, le 11 octobre 2013 avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), un Accord de prêt d'un montant de 13 milliards de Francs CFA pour le financement partiel du Projet d'aménagement en 2 x 2 voies de la section Ségou – San sur 7 km de la Route Nationale RN6.

Ce projet d'aménagement s'inscrit dans le cadre du programme de réalisation et d'équipement d'infrastructures routières urbaines, mis en œuvre par le Gouvernement. Il a pour objectifs d'augmenter la fluidité et la sécurité de la circulation, d'atténuer la congestion du trafic au niveau de la sortie Est de la ville de Ségou, de faciliter l'évacuation des eaux pluviales et d'améliorer le cadre de vie de la population riveraine.

L'Accord définit les conditions d'octroi et de remboursement du prêt.

La ratification est une étape nécessaire à son entrée en vigueur.

Sur le rapport du ministre de la Jeunesse et des Sports, le Conseil des ministres a adopté des projets de décrets relatifs à la création, à l'organisation et aux modalités de fonctionnement du Palais des Sports.

Aujourd'hui, au regard de l'évolution et de l'organisation soutenue des compétitions nationales et internationales dans notre pays, la salle de basketball du Stade Modibo KEITA, la seule dont dispose le Mali et construite pour accueillir les jeux africains à Bamako, s'est avérée inadaptée et de faible capacité.

Le projet de construction d'un palais des sports vise à pallier ces insuffisances.

Située à Hamdallaye ACI 2000, cette infrastructure moderne de 5 000 places est bâtie sur la parcelle objet du Titre foncier n° 3090 d'une superficie de 3 hectares, 8 ares, 54 centiares, affectée au Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le Palais des sports permettra à terme d'offrir un cadre adéquat pour abriter les grands événements marquants de la vie politique, sociale, culturelle et sportive.

Les présents projets de textes sont initiés pour créer le cadre juridique de l'infrastructure qui existe physiquement pour la doter des ressources humaines et financières indispensables à son fonctionnement.

Le Palais des sports est un service rattaché à la Direction nationale des Sports et de l'Education physique.

AU CHAPITER DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE :

- **Ambassadeur du Mali à Pékin :**

Général de Brigade Lansina Boua KONE.

AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE :

- **Conseillers techniques :**

Monsieur Lansina TOGOLA, Professeur de l'Enseignement secondaire ;

Monsieur Adama Yoro SIDIBE, Magistrat ;

Monsieur Sidi Mohamed ICHRACH, Inspecteur des Douanes.

- **Chargés de mission :**

Monsieur Amadou Béidy HAIDARA, Juriste,
Monsieur Oumar HAIDARA, Sociologue.

- **Directeur des Finances et du Matériel :**

Monsieur Mama TRAORE, Inspecteur des Finances.

**AU TITRE DU MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE :**

- **Conseillers techniques :**

Monsieur Mamadou KONATE, Administrateur civil ;
Monsieur Biassoun DEMBELE, Administrateur civil ;
Madame DIALLO Assa DIAGOURAGA, Professeur
principal de l'Enseignement secondaire ;
Monsieur Fousséni SANGARE, Administrateur civil.

**AU TITRE DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET
DES TRANSPORTS :**

- **Conseiller technique :**

Monsieur Adama KONE, Ingénieur des Constructions civiles.

- **Chargé de mission :**

Monsieur Modibo Massama TRAORE, Ingénieur.

- Inspecteurs à l'Inspection de l'Équipement et des Transports :

Monsieur Sina SANOGO, Ingénieur des Constructions civiles,
Monsieur Djibril TALL, Ingénieur des Constructions civiles.

- Secrétaire général du Conseil Malien des Chargeurs :

Monsieur Alkaïdi Amar TOURE, Administrateur civil.

AU TITRE DU MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES ET HUMANITAIRES :

- Conseiller technique :

Monsieur Cheick Mohamed THIAM, Professeur.

AU TITRE DU MINISTÈRE DU LOGEMENT :

- Conseiller technique :

Madame SAVANE Salimata BENGALY, Inspecteur des Services économiques.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES (CABINET DU MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGE DU BUDGET) :

- Chef de cabinet :

Monsieur Mohamed Saïba SOUMANO, Ingénieur.

- **Chargé de mission :**

Monsieur Bakary COULIBALY, Inspecteur des Finances.

Bamako, le 21 novembre 2013

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Mme DIAKITE Fatoumata N'DIAYE

Commandeur de l'Ordre National